



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-11186>

Département(s) de publication : **30**

Annonce n° **25-11186**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'Alès

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Entretien du réseau pluvial de voirie sur le territoire de la commune d'Alès

Description : La présente consultation est relative à des prestations d'entretien du réseau pluvial de voirie sur le territoire de la commune d'Alès.

Identifiant de la procédure : 95c0c14d-c419-4a74-9222-ff16bb3b6249

Avis précédent : bf71962c-22a3-444d-ae68-04f0849b1f2a-02

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90470000 Services de curage des égouts

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de la Ville d'Alès

Ville : Alès

Code postal : 30100

Subdivision pays (NUTS) : Gard (FRJ12)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique - Appel d'offres ouvert

Section 5 - Lot**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

Titre : Entretien du réseau pluvial de voirie sur le territoire de la commune d'Alès

Description : Le présent marché est un accord cadre mono-attributaire à bons de commande conclu sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 200 000 euros HT. Il est passé en application des articles L. 2124-2 et R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Condition d'exécution : le délai d'intervention, en cas d'urgence ou d'alerte météo ne devra pas excéder une durée supérieure à deux heures pour intervenir sur le terrain. Les prix sont fermes et révisables annuellement en cas de reconduction. Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Une avance pourra être versée dans les conditions indiquées au CCAP (option B du CCAG-FCS).

Identifiant interne : 2024-S-ENT-RS-PL-VA

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90470000 Services de curage des égouts

Options :

Description des options : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter de la réception du premier bon de commande. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'acheteur public pourra confier au titulaire du marché, en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Paiement par virement bancaire dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Application d'intérêts moratoires (BCE majoré de 8 points) et indemnité

forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 (quarante) euros. La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée correspond à la valeur maximale toutes périodes confondues (reconductions comprises).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : au regard du montant total en euros HT du détail quantitatif estimatif ne servant que de comparaison des offres.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au regard du mémoire technique remis par le candidat, précisant l'organisation que l'entreprise prévoit de mettre en oeuvre pour les interventions, en précisant le nombre, les types de véhicules ainsi que le personnel affectés spécifiquement à l'exécution des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai d'exécution

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat, ce recours n'est plus ouvert (Application des articles L.5511 et suivants et R.5511 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L.551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables.(Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn et Garonne ", n° 358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Alès

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation qui signe le marché : Ville d'Alès

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 800,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS ALLIANCE ENVIRONNEMENT EXPLOITATION

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre SAS ALLIANCE ENVIRONNEMENT EXPLOITATION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Entretien du réseau pluvial de voirie sur le territoire de la commune d'Alès

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 16/01/2025

Date de conclusion du marché : 28/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville d'Alès

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Alès

Numéro d'enregistrement : 213 000 078 000 13

Département : Gard (30)

Adresse postale : 9 Place de l'Hôtel de ville BP 345

Ville : Ales cedex

Code postal : 30115

Subdivision pays (NUTS) : Gard (FRJ12)

Pays : France

Point de contact : Direction Commande Publique - Ingénierie du Bâtiment / Service Marchés Publics

Adresse électronique : valentin.coudene@alesagglo.fr

Téléphone : +33466564369

Adresse internet : <https://www.ales.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SAS ALLIANCE ENVIRONNEMENT EXPLOITATION

Numéro d'enregistrement : 48953305900122

Adresse postale : 130 Rue Clément Ader - CS 10500

Ville : Lunel

Code postal : 34400

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : commercial@alliance-env.fr

Téléphone : +33467470024

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nîmes

Numéro d'enregistrement : 130 001 928 00014

Département : Gard (30)

Adresse postale : 16 Avenue Feuchères CS 88010

Ville : NIMES CEDEX

Code postal : 30941

Subdivision pays (NUTS) : Gard (FRJ12)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nimes@juradm.fr

Téléphone : +33466273700

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e00d3b91-4df9-47d5-b01b-a52d9ef5b775 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/01/2025 à 11:52

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/01/2025